

INFO

RAPIDE



Rungis, le 26 mars 2025

Relevé de décision de la CPPNI Transport de Fonds et Valeurs du mardi 25 mars 2025 :

3 points à l'ordre du jour :

- GEPP
- NAO
- Questions diverses

1. GEPP

Un cahier des charges destiné à encadrer la mise en œuvre de passerelles a été présenté pendant la CPPNI. Adopté à l'unanimité par les partenaires sociaux, ce document sera rapidement soumis à l'OPCO Mobilités pour consultation et financement.

La CFDT, maître d'œuvre de ce dossier, a été particulièrement active sur cette première étape qui nécessite désormais une implication militante d'ampleur auprès de tous les services étatiques et politiques.

Les organisations patronales doivent se réunir prochainement pour amender l'accord de transférabilité notamment sur la partie concernant le ratio chiffre d'affaires/masse salariale qui a été retoqué par les services de l'État. Cet accord sera ensuite soumis aux organisations syndicales de salarié(e)s.

2. NAO

Lors de la première réunion de négociation, les organisations patronales avaient proposé une revalorisation de 7,3% pour les coefficients 110 et 115, de 3,5% pour les autres coefficients, ainsi qu'une augmentation de 3% pour l'ensemble des primes.

Cependant, sur le relevé de décision, la revalorisation des autres coefficients s'établissait à 3%, ce qui a conduit la vice-présidence paritaire CFDT à refuser de l'approuver. Lors de cette deuxième réunion paritaire, les organisations patronales ont finalement entériné leur proposition initiale, en y ajoutant une augmentation supplémentaire de 4% pour le coefficient 120.

La CFDT a rappelé ses revendications complémentaires sur le traitement de l'ancienneté, ainsi que la revalorisation de la prime pour tout départ en retraite.

PERSONNES À CONTACTER

Patrick **BLAISE**
Secrétaire Général
06 82 09 02 97

Olivier **ETHEVE**
Secrétaire Général Adjoint
06 73 59 09 89

Pascal **QUIROGA**
06 45 65 69 76



À la suite d'une suspension de séance demandée par les organisations syndicales, la CFDT a suggéré de formuler des propositions communes en vue de la prochaine réunion, prévue le 28 mai 2025. Une réunion de travail en visioconférence a été programmée avec l'ensemble des OS.

3. Questions diverses

La délégation CFDT a préconisé l'ouverture d'une négociation sur les maladies redoutées et une unité d'action concernant la prochaine réunion sécuritaire nationale.

